



Programme des Nations Unies pour l'environnement

EP

UNEP(DEPI)/MED WG 384/2
11 juin 2013
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

1ère Réunion du Groupe de Travail sur le Protocole Offshore,

La Valette, Malte, 13-14 juin 2013

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Note du Secrétariat

RÉSUMÉ

Résumé:	Le présent document décrit brièvement les actions qui seront à entreprendre par la Réunion.
Actions à entreprendre:	Comme indiqué sous chaque point de l'Ordre du jour.
Documents connexes:	-

Introduction

La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le Protocole Offshore se tiendra à Malte les 13 et 14 juin 2013 conformément à la Décision IG.20/12 de la 17^{ème} Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Paris, France, 8-10 février 2012).

Les objectifs principaux de cette Réunion seront:

1. D'examiner les meilleures pratiques reconnues et réglementations internationales pertinentes pour la mise en œuvre du Protocole Offshore;
2. D'exposer les expériences disponibles concernant les mesures pratiques déjà en place dans les pays méditerranéens concernant les activités offshore;
3. De formuler des recommandations à prendre en compte lors de l'élaboration du Plan d'action stipulé par la Décision IG.20/12.

L'ensemble des correspondants du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) ont été invités à désigner conjointement et en consultation avec toutes les autorités nationales concernées leurs représentants à cette Réunion. La participation d'observateurs représentant les secteurs de l'exploration et de la production offshore d'hydrocarbures au sein des délégations nationales a été vivement encouragée. L'invitation à la Réunion a également été transmise aux agences spécialisées des Nations Unies, à d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'aux associations et organisations professionnelles internationales dont le champ d'activité rejoint celui du Groupe de travail sur le Protocole Offshore.

Pour assister la Réunion dans ses travaux, le Secrétariat a préparé les annotations suivantes à l'Ordre du jour provisoire proposé pour la Réunion.

Journée I: 13 juin 2013

08.30 - 09.00 Inscription

09.00 - 09.45 Point 1 de l'Ordre du jour: Ouverture

La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le Protocole Offshore sera ouverte le jeudi 13 juin 2013, à 9h00 et devrait être clôturée le vendredi 14 juin 2013 à 17h30.

L'allocution de bienvenue sera prononcée par Mme Maria Luisa Silva Mejias, Secrétaire exécutive et Coordinatrice du Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), et M. Frederic Hebert, Directeur du Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC).

Point 2 de l'Ordre du jour: Organisation de la Réunion

Le Directeur du REMPEC rappellera l'objet des réunions entre les Parties au Protocole Offshore conformément à l'Article 30 dudit Protocole.

L'Ordre du jour annoté présenté dans ce document sera soumis à l'adoption de la Réunion du Groupe de travail du Protocole Offshore. La Réunion sera également invitée à arrêter son emploi du temps.

Les langues de travail de la Réunion seront l'anglais et le français. Un service d'interprétation simultanée anglais-français-anglais sera assuré. Tous les documents de travail seront produits dans les deux langues officielles du PNUE/PAM, l'anglais et le français. Les documents d'information seront disponibles dans leur langue d'origine, à moins qu'une traduction soit fournie dans la deuxième langue de travail.

Point 3 de l'Ordre du jour: Présentation du Protocole Offshore

Le Directeur du REMPEC présentera le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol (le Protocole Offshore) à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone).

09.45 - 10.15 Point 4 de l'Ordre du jour: Présentation des activités offshore en Méditerranée

Le Secrétariat proposera un aperçu des activités offshore en Méditerranée. Cette présentation s'appuiera sur les données fournies par Clarkson Research. Les participants à la Réunion se verront remettre diverses publications et cartes de Clarkson Research.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

10.15 - 10.45 Pause café

10.45 - 11.30 Point 5 de l'Ordre du jour: Types d'installations & risques liés aux activités offshore

Se référant aux Définitions de l'Article 1 du Protocole, le représentant de l'Association internationale des producteurs de gaz et de pétrole (OGP), M. John Campbell, présentera les différents types d'installation et les risques liés aux activités offshore.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

11.30 - 12.00 Point 6 de l'Ordre du jour: Présentation des acteurs et des synergies

Le représentant de l'OGP poursuivra son introduction en dressant la liste des principaux acteurs impliqués dans les activités offshore. Il soulignera leur rôle et interactions.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

12.00 - 13.00 Déjeuner

13.00 - 13.45 Point 7 de l'Ordre du jour: Cadre réglementaire de l'UE dans le domaine des activités offshore

Conformément à l'Article 30.2.h du Protocole, les Parties doivent « *faciliter la mise en œuvre des politiques et la poursuite des objectifs visés à la section V (Coopération), et plus particulièrement l'harmonisation des législations nationales et de la Communauté européenne* ». Dans cette perspective, un représentant de la Commission européenne présentera le régime réglementaire de l'UE et ses derniers développements.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

13.45 - 14.30 Point 8 de l'Ordre du jour: Actions et mesures de l'OSPAR dans le domaine des activités offshore

Conformément à l'Article 23, paragraphe 2 du Protocole, « *les Parties s'efforcent d'harmoniser dès que possible leur législation et leur réglementation avec les règles, normes, pratiques et procédures internationales recommandées* ». Dans l'optique d'étudier les règles, normes, pratiques et procédures existantes dans d'autres régions ayant une expérience en la matière, la représentante de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (Convention OSPAR), le Dr. Maria Luisa Rodriguez Lucas, Secrétaire adjointe de la Commission OSPAR, présentera les actions et mesures de l'OSPAR dans le domaine des activités offshore.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

14.30 - 15.00 Point 9 de l'Ordre du jour: Réglementation et pratiques offshore au Royaume-Uni

Pour approfondir l'étude des règles, normes, pratiques et procédures appliquées dans d'autres régions, M. Stephen Walker, Responsable des Interventions stratégiques – Division Énergie, Health Safety Executive (HSE), Royaume-Uni, présentera les réglementations offshore en vigueur au Royaume-Uni.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

15.00 - 15.30 Point 10 de l'Ordre du jour: Réglementation et pratiques offshore en Italie

Dans la perspective d'analyser les règles, normes, pratiques et procédures en vigueur dans les États côtiers méditerranéens, le représentant du Ministère du développement économique italien exposera les réglementations offshore en vigueur en Italie.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

15.30 - 16.00 Pause café

16.00 - 16.45 Point 11 de l'Ordre du jour: Comment satisfaire les réglementations nationales dans différents pays?

Conformément à l'Article 4 du Protocole, « *toutes les activités dans la zone du Protocole sont soumises à une autorisation préalable écrite pour l'exploration ou l'exploitation délivrée par l'autorité compétente. [...] L'autorisation est délivrée conformément à la procédure appropriée arrêtée par l'autorité compétente.* » Dans ce contexte, les représentants de Noble Energy, M. Clinton Glen Boman, Directeur, Environment Health & Safety, Global Emergency Response, et Mme Sarah Watson, Directrice, Watson Energy Consulting, présenteront l'approche suivie par leur entreprise pour satisfaire les réglementations nationales dans différents pays.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

16.45 - 17.30 Point 12 de l'Ordre du jour: Vérification des installations offshore

En vertu de l'Article 15 du Protocole, « *la Partie contractante sous la juridiction de laquelle des activités sont envisagées ou entreprises s'assure que des mesures de sécurité sont prises en ce qui concerne la conception, la construction, la mise en place, l'équipement, la signalisation, l'exploitation et l'entretien des installations* ». À cet égard, le représentant de Det Norske Veritas (DNV), M. Simack Ataibi, Responsable du développement commercial, présentera l'expérience de DNV en matière de vérification des installations offshore.

La Réunion sera invitée à commenter et prendre note des informations fournies.

Journée II: 14 juin 2013

09.00 – 15.00 Points 13 à 15 de l'Ordre du jour:

Discussion du panel: Autorisation, contrôle des opérations et facteur humain

M. Walker (Health Safety Executive (HSE), Royaume-Uni) animera le débat en soumettant des questions spécifiques aux participants à la Réunion et au panel composé de représentants du Ministère italien du développement économique, de Mabruk Oil Operations, de l'association OGP, de Noble Energy et de DNV.

Les participants à la Réunion seront invités à participer activement à la discussion en exposant leur propre expérience et en posant des questions.

15.30 – 17.00 Point 16 de l'Ordre du jour: Discussion du panel: Rejets opérationnels

Le Dr. Rodriguez (Convention OSPAR) animera le débat en soumettant des questions spécifiques aux participants à la Réunion et au panel composé de représentants du Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine (MED POL), de Noble Energy et du REMPEC.

Les participants à la Réunion seront invités à participer activement à la discussion en exposant leur propre expérience et en posant des questions.

17.00 – 17.30 Point 17 de l'Ordre du jour: Conclusions et recommandations

Le Directeur du REMPEC prendra la parole pour rappeler les principales conclusions et recommandations issues de la 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le Protocole Offshore.

La Réunion sera invitée à étudier, débattre et convenir d'un ensemble de recommandations à prendre en considération pour la préparation de la 2^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le Protocole Offshore.

17.30 Point 18 de l'Ordre du jour: Clôture de la réunion

La réunion devrait être clôturée par le Directeur du REMPEC à 17h30 le vendredi 14 juin 2013.

Projet d'emploi du temps

Journée I: Jeudi, 13 juin 2013		
08.30 - 09.00	Inscription	
09.00 - 09.45	Point 1 de l'Ordre du jour	Ouverture
	Point 2 de l'Ordre du jour	Organisation de la Réunion
	Point 3 de l'Ordre du jour	Présentation du Protocole Offshore
09.45 - 10.15	Point 4 de l'Ordre du jour	Présentation des activités offshore en Méditerranée
10.15 - 10.45	Coffee break	
10.45 - 11.30	Point 5 de l'Ordre du jour	Types d'installations & risques liés aux activités offshore
11.30 - 12.00	Point 6 de l'Ordre du jour	Présentation des acteurs et des synergies
12.00 - 13.00	Lunch	
13.00 - 13.45	Point 7 de l'Ordre du jour	Cadre réglementaire de l'UE dans le domaine des activités offshore
13.45 - 14.30	Point 8 de l'Ordre du jour	Actions et mesures de l'OSPAR dans le domaine des activités offshore
14.30 - 15.00	Point 9 de l'Ordre du jour	Réglementation et pratiques offshore au Royaume-Uni
15.00 - 15.30	Point 10 de l'Ordre du jour	Réglementation et pratiques offshore en Italie
15.30 - 16.00	Coffee break	
16.00 - 16.45	Point 11 de l'Ordre du jour	Comment satisfaire les réglementations nationales dans différents pays?
16.45 - 17.30	Point 12 de l'Ordre du jour	Vérification des installations offshore

Journée II: Vendredi, 14 juin 2013		
09.00 - 10.30	Point 13 de l'Ordre du jour	Discussion du panel: Autorisation
10.30 - 11.00	Coffee break	
11.00 - 12.30	Point 14 de l'Ordre du jour	Discussion du panel: Contrôle des opérations
12.30 - 13.30	Lunch	
13.30 - 15.00	Point 15 de l'Ordre du jour	Discussion du panel: Facteur humain
15.00 - 15.30	Coffee break	
15.30 - 17.00	Point 16 de l'Ordre du jour	Discussion du panel: Rejets opérationnels
17.00 - 17.30	Point 17 de l'Ordre du jour	Conclusions et recommandations
17.30	Point 18 de l'Ordre du jour	Clôture de la réunion